



Projet d' :

« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »

**RAPPORT MENSUEL DE LA PROVINCE ORIENTALE
FEVRIER 2014**

I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS

Administrativement, la Province Orientale comprend une ville (Kisangani), formée de 6 communes (avec 71 quartiers), et 4 Districts composés de 24 territoires (avec 198 chefferies/secteurs).

La situation sécuritaire du moi de février sera présentée ici en tenant compte de chaque District. La ville de Kisangani aura sa présentation à part entière. Toutefois, pour compléter le retard enregistré dans la transmission du rapport des deux mois précédents, quelques cas de janvier 2014 et décembre 2013 seront rappelés.

a) Ville de Kisangani

En effet d'aucun ne peut contredire que la situation sécuritaire en Province Orientale était dès lors relativement calme ; cependant une nouvelle forme de criminalité s'observe de plus en plus, créant la psychose au sein de la population. A Kisangani, de nombreux cas d'insécurité ont marqué le mois de décembre 2013, janvier et février 2014. A titre simplement exemplatif, non exhaustif et pas sur ordre de préférence, quelques points forts conviennent d'être notés :

- ✓ Le vol à main armée et à répétition à l'Institut Chololo dans la commune de Makiso ; le dernier en date du 27 décembre 2013 ;
- ✓ La nuit du 23 au 24 décembre, Monsieur GUHAUME, habitant l'Avenue Kinshasa, plateau Boyoma, défenseur judiciaire au tribunal de grande instance de Kisangani a été visité par les hommes en uniforme qui ont emporté certains biens de la maison ;
- ✓ Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 2014, dans la Commune de Makiso, le soldat connu sous le nom de KABUYA KAPANGA, élément de la garde républicaine présumé de vol, a été tabassé par des populations en colère et admis au centre de santé Alwaleed pour des soins appropriés ; situation qui sema de la panique au sein de toute la population de Kisangani conduisant à l'arrestation arbitraire d'une cinquantaine des hommes ; Ceci du au manque de casernes qui contraint les militaires à se répartir dans les quartiers où vivent les populations civiles ;

- ✓ Dans la nuit du 3 au 4 janvier 2014, l'assassinat à 22 heures, vers la cimetièrre de SEGAMA (dans la commune de Mangobo) de Monsieur Aimé AKATA, taximan moto et élève de la 5^{ème} secondaire, section pédagogique, Institut SAIO, habitant sur la 12^{ème} Avenue n°18 dans la commune de la Tshopo ;
- ✓ Dans la nuit du 4 au 5 janvier 2014, un taximan de moto a été attaqué et fusillé dans des inciviques sur la 7^{ème} Avenue SAIO (commune de Makiso). Il a été admis à l'hôpital du cinquantenaire pour les soins intensifs après avoir reçu une balle au niveau de la cuisse ;
- ✓ Le 14 janvier, vers 2 heure, l'assassinat à domicile par les hommes armés, de Monsieur Fulbert TAMILE, Chef de Travaux à l'IFA/Yangambi, résident sur l'Avenue VIRUNGA n°6, quartier Artisanal, commune Makiso ;
- ✓ Le 10 janvier 2014, un certain LISUNGI LUKUTU DANGA, opérateur /phonie au gouvernorat, carte n°083/2012, a été frappé par les policiers mis à la garde du gouvernorat pour avoir demandé son salaire;

b) District de la Tshopo

- ✓ Dans le territoire d'Opala, la population de la localité d'Obenge dans le groupement BALOLO, située à environ 400 km du chef-lieu du territoire, sont arrivées par pirogue au chef-lieu du territoire, fuyant les violences et exactions commises sur elles par les FARDC et les gardes-parcs qui les contraignirent à quitter la concession destinée au parc de la LOMAMI en création ; A Opala où ils se trouvent pour le moment, ces déplacés internes vivent dans un état de vulnérabilité élevé (en annexe le rapport de la société civile d'Opala) ;
- ✓ A Yakoko, du 06 au 07 octobre 2013, chef-lieu du secteur Tooli à 160km de la ville de Kisangani, la tension était montée d'un cran à la suite de la mort de deux personnes consécutives dû à l'intervention malencontreuse des deux éléments des FARDC dans une affaires purement civile ;
- ✓ Le 17 octobre 2013, à Yalifoka, suite à la disparition de Monsieur LIKOLO, la PNC accompagnée de deux éléments des FARDC ont torturés les membres de sa famille et exigés à ces derniers 400 000 Francs congolais et six (6) chèvres ;
- ✓ Les actes de braconnage opérés par Thom's BESANDU, (originaire de BALANGA, territoire de KINDU, Province de Maniema) qui avait tué Monsieur Guhaume MOLANGI, (originaire de la localité MITUKU BAMOYA, groupement Bumbu, territoire d'UBUNDU), l'ancien chef de Balolo, de territoire d'Opala parce qu'il avait accepté le projet de Parc de la LOMAMI ;
- ✓ A TCHEQUETCHEQUE, le 12 février, une localité de territoire d'Ubundu, acharnement entre les habitant pour cause de parc ; ceux qui étaient pour l'érection de parc de la lomami étaient chassés du village par les non partisans de l'érection de parc et leurs cases incendiées.

c) Le District du Haut Uélé

- ✓ En janvier 2014, près de 5 000 personnes déplacées à Bulumasi ;
- ✓ L'ONG internationale MEDAIR a annoncé la fin de ses activités et son retrait du Haut-Uele, avec la fermeture de son bureau de Dungu, à compter du 25 janvier 2014, où elle a piloté un projet d'appui aux soins de santé primaires, avec un financement du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne ECHO qui a pris fin le 31 décembre 2013 alors que de nombreux besoins restent à couvrir ;
- ✓ Environ 6 200 Congolais (février 2014), rapatriés spontanés du Soudan du Sud, vivent dans la précarité dans le Haut-Uele.
- ✓ Des tensions sont toujours perceptibles entre les communautés locales et les éleveurs nomades Mbororo (début février 2014). Ces éleveurs seraient arrivés, avec leur bétail jusqu'à 25 km de Dungu, dans les localités de Kaka I et Kaka II (Haut-Uele), en quête de pâturage. Cependant, on sait aussi que ces déplacements sont le plus souvent la résultante de la mésentente ou des malentendus avec ces mêmes communautés locales. Leurs cheptels seraient estimés à 500 000 têtes. Néanmoins ces chiffres sont sûrement à revoir à la hausse.

d) Le District de Bas Uélé

- ✓ 6 morts et 21 personnes enlevées au mois de janvier 2014 ;
- ✓ Quoique traqués dans les deux districts des Uele ainsi que dans les pays limitrophes (République Centrafricaine et Soudan du Sud), les combattants de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) gardent leur capacité de nuisance, au point de provoquer un déplacement de population en Territoire de Bondo (District du Bas-Uele) en décembre dernier. L'activisme de la LRA s'est souvent soldé en des tueries et des enlèvements de civils. Au cours de l'année dernière, l'on a enregistré 180 personnes prises en otage ;
- ✓ Le contexte sécuritaire prévalant en République Centrafricaine (RCA) commence à avoir des répercussions dans la partie méridionale du District du Bas-Uele (début février 2014). Selon des sources fiables, les populations de Bakpolo (135 km au nord de Bondo) vivent dans la psychose depuis l'arrivée d'éléments lourdement armés présumés appartenir à la SELEKA. La SELEKA est une coalition de groupes armés qui avait renversé le pouvoir en Centrafrique. L'on craint qu'à la longue une multiplication d'incursions de ce groupe armé centrafricain ne déstabilise cette zone et n'entraîne un déplacement de population. Dans cette partie du Territoire de Bondo, on note la quasi absence des forces de sécurité congolaises, où par ailleurs des groupes résiduels de combattants de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) sont aussi signalés ;
- ✓ La mobilité des éleveurs peuls, communément appelés Mbororo, en quête de pâturage, à travers plusieurs localités du Bas-Uele et Haut-Uele demeure source de tension continue avec les populations autochtones. Certaines autorités coutumières instrumentaliserait les villageois en interdisant tout contact avec ces pasteurs, qu'ils qualifient d' « envahisseurs ». La communauté humanitaire redoute des tensions intercommunautaires et autres incidents de protection (expulsion, extorsion de bétail) contre les Mbororo ;
- ✓ Selon le Chargé des Affaires Humanitaires Associé de OCHA-RDC à Kisangani, une mission d'évaluation multisectorielle prévue la semaine du 03 au 09 février 2014 sur l'axe Bili – Bulumasi (Territoire d'Ango dans le District du Bas-Uele) a été annulée à cause de la situation sécuritaire. Environ 4 000 personnes déplacées sur cet axe, ayant fui les exactions de la LRA, attendent de l'aide depuis décembre dernier.

e) Le District de l'Ituri

- ✓ Près de 10 000 personnes déplacées en provenance du Nord-Kivu étaient arrivées à Mambasa en Décembre dernier ;
- ✓ L'opération militaire lancée contre le groupe armé ADF, dans le Grand Nord de la province du Nord-Kivu depuis le 16 janvier dernier, affecte déjà le District de l'Ituri. En effet, selon le Comité de personnes déplacées à Bwanasura (en Ituri), environ 4 100 personnes sont arrivées à ce jour depuis décembre dernier. Il faut noter que l'Ituri est confronté à une crise dans le Sud du Territoire d'Irumu, où près de 300 000 personnes sont affectées dont quelque 200 000 personnes retournées et déplacées ;
- ✓ Le 22 janvier, trois hauts fonctionnaires de l'ONU, en mission en RDC, ont visité Lagabo, un village situé à près de 30 km au sud de Bunia, en Ituri (Province Orientale) qui abrite depuis le mois d'août 2013, environ 23 000 personnes qui ont fui les affrontements entre l'armée nationale et les rebelles de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) de Cobra Matata. Ces déplacés ont invité ces trois responsables onusiens à plaider pour eux auprès du gouvernement congolais en vue de rétablir la sécurité dans leurs milieux d'origine. Yoka Brandt de Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Janet Lim du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) et Ramiro Lopes da Silva du Programme alimentaire mondial (PAM).
- ✓ L'armée nationale poursuit ses opérations contre le groupe armé Allied Democratic Force (ADF) dans le Territoire de Beni. Le 27 janvier, les deux belligérants se sont affrontés à Kahinama, à 12 km de la limite entre la Province Orientale et le Nord-Kivu. Des sources humanitaires font mention des arrestations de jeunes gens qui, par peur, soit de représailles, soit d'être enrôlés de force, essaient de traverser vers l'Ouganda.

- ✓ Le 27 janvier 2014, à Kinyomubaya (environ 85 km de BUNIA), Chefferie des Walendu-Bindi, Territoire d'Irumu, trois présumés éléments de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont été arrêtés par les FARDC ;
- ✓ Un rapport d'une évaluation multisectorielle du mécanisme de Réponse rapide aux mouvements de population (RRMP) sur l'axe Komanda – Luna fait état de la présence d'environ 7 600 personnes récemment déplacées dans les localités de Luna et Katabeyi (Territoire d'Irumu). Ce déplacement fait suite à une opération militaire lancée contre le groupe armé Allied Defense Forces (ADF) dans la région du Grand Nord dans la province du Nord-Kivu. Pour le moment, les besoins sont principalement exprimés en termes de vivres, d'éducation et articles ménagers essentiels et abris ;
- ✓ Une intensification des incursions et des pillages par des éléments de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) sont rapportés dans le sud Irumu, en l'absence de l'armée nationale. Cette situation a entraîné le 8 février un déplacement de la population de Maga. Pourtant, selon certaines sources, les miliciens seraient disposés à déposer les armes pour bénéficier de la loi de l'amnistie initiée par le Gouvernement congolais. Le désarmement de ces hommes armés serait la solution durable pour ramener la paix dans cette partie de l'Ituri ;
- ✓ Le groupe du milicien Morgan a attaqué le 7 février la localité de Zalanambangu (environ 160 km au nord-ouest de Mambasa). Au cours de cette offensive des viols auraient été commis à l'endroit des civils ;
- ✓ Les populations de Maga, déplacées sur l'axe Ozoba – Sorodo – Bukiringi dans la région du Sud Irumu (Territoire d'Irumu, District de l'Ituri), ne sont toujours pas de retour. La présence d'une dizaine d'éléments de l'armée nationale à Maga ne semble pas rassurer les villageois. Ces derniers redoutent une contre-offensive des miliciens de FRPI.

II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

II.1. Actions menées par les acteurs étatiques :

- Gouvernement provincial : Au début, le nouveau Gouvernement provincial avait procédé à la suppression de plusieurs barrières qui opéraient une taxation illégale, mais ce dernier temps, celles-ci se sont multipliées en nombres et aux éléments ; en ce qui concerne les vols mains armées, le Gouvernement avait déjà annoncé la poursuite des patrouilles mixtes dans toute l'étendue de la ville; pour les victimes, le Gouvernement avait pris certaines et leurs dépendants en charges ;
- Assemblée Provinciale : Dès lors, depuis son installation, aucune interpellation, question orale, ou motion à l'égard des responsables de la sécurité ; moins encore un édit en cette matière; Cependant, en décembre dernier, une plénière-école s'était déroulée à l'assemblée provinciale, plénière dont l'ordre du jour était essentiellement consacré à la question orale en rapport avec la situation sécuritaire du District de l'Ituri, adressée par l'honorable UDAGA Joseph au ministre provincial qui a dans ses attributions l'intérieur, la sécurité, la décentralisation, l'ordre publique ;
- Autorité civile locale : méconnaissance de la loi et règles qui régissent la matière de sécurité ;
- La PNC : faibles protection des personnes et de leurs biens et aussi l'ignorance, même pour la plupart des autorités, des six grands principes de la police de proximité ;
- Les FARDC : une taxation illégale opérée aux barrages routiers, le long des principaux axes de transport ainsi que sur les marchés, dans les ports et les aéroports : Axe Kisangani-Isangi, 9 barrières ; axe Kisangani-Opala, 7 barrières ; axe Kisangani-Bunia, 11 barrières ; axe Kisangani-Ubundu, 6 barrières ; axe Kisangani-Buta, 8 barrières ;

- a) Réforme de la Police Nationale Congolaise
En Province Orientale, alors que plusieurs formations se poursuivent, l'IG n'assume pas toutes ses prérogatives ;
- b) Réforme de l'Armée : rien de remarquable ;

2.1. Actions menées par les acteurs non étatiques

a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques

Les membres du RRSSJ Province Orientale entrent chaque fois en contact avec les acteurs étatiques en partageant avec ceux-ci des informations voire mener des actions de plaidoyer et lobbying. Notamment avec ou auprès de : le Gouverneur de la Province, le ministre provincial en charge de sécurité, les commandants des FARDC, de la PNC et les responsables des autres services de sécurité ;

En plus, le RRSSJ participe aux activités de revue sectorielles de la Province ainsi qu'à la réunion hebdomadaire de la situation sécuritaire des agences des Nations-Unies (Ocha, Undss, Pnud, Oms, ...) qui se tient chaque vendredi ; un plaidoyer est en train d'être mené pour la participation au conseil de sécurité provincial, urbain et local ;

b) Travail de terrain avec les communautés de base

Le RRSSJ, Province Orientale continue à sensibiliser la population à dénoncer tout actes d'insécurité, les encourage à être solidaire et reste déterminé à poursuivre le monitoring sur les cas d'insécurité et de l'état de son avancement pour en faire des publications périodiques ;

c) Implication et rôle des médias dans la mise en œuvre des activités de terrain

Les médias de la Province Orientale à 90 % sont impliqués dans les activités du processus de la réforme du secteur de sécurité ; et surtout que la plupart de ces journalistes sont des acteurs des organisations des Droits de l'homme.

III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE

3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base

Compte tenu de la multiplicité de plusieurs cas d'insécurité due aux éléments des FARDC, de la PNC, de la DGM ainsi que de l'ANR, la communauté de base et la population de la Province Orientale continuent à se poser des questions si réellement elles ont droit de bénéficier de la protection de nos services de sécurité.

IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Les enjeux : renforcer l'interaction des membres du réseaux avec ses partenaires et les personnes cibles ;

4.2. Les défis à relever au mois suivant : la non couverture de plusieurs territoires de la Province et le manque des moyen de déplacement constituent une préoccupation pour la coordination. Ainsi, elle sollicite le concours des certains leaders locaux de pouvoir lui donner des informations probantes.

CONCLUSION

Située au Nord Est de la République Démocratique du Congo, la Province Orientale s'étend sur 503.239 Km², soit 22% du territoire national. Elle occupe la première place en superficie avant le Katanga et l'Equateur. Trois types de climat s'y existent : (i) le climat équatorial, sans saison sèche déterminée, s'étend de la Tshopo au Sud des Uélé ; (ii) le climat tropicale, dans la partie Nord des Uélé jusqu'à l'extrémité Nord de la Province ; (iii) et enfin le climat à saison sèche marquée, en transition entre le climat équatorial et le climat tropical.

Limitée à l'Est par la République Ougandaise, à l'Ouest par la Province de l'Equateur, au Nord par la République centrafricaine et le Soudan du Sud et au Sud par les Provinces du Nord-Kivu, Kasai-Oriental et le Maniema, l'insécurité en Province Orientale est due à plusieurs causes, entre autres : la porosité de ses frontières, la pauvreté, le chômage, la modicité des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, l'exploitation illégale des ressources naturelles, le déficit du contrôle systématique des armes détenues par les Forces régulières, les conflits fonciers, la présence des groupes armés tant nationaux qu'étrangers dans la Province Orientale, la fabrication artisanale des armes, le viol, le vol, etc. ...

Le réveil d'une nouvelle pratique cruelle d'insécurité dans la ville de Kisangani et de ses hinterlands ; les tracasseries planifiées du aux éléments des FARDC, de la Police Nationale, des services de l'ANR, de la DGM et de l'administration ; la présence des groupes armés étrangers opérant dans la Province ainsi que la persistance des poches d'insécurité ; l'existence des conflits fonciers et du pouvoir coutumier.

Il reste aussi à noter que l'Armée de résistance du seigneur (LRA) a certes baissé en intensité dans les Uele, mais constituent toujours une menace, même à moindre échelle, pour les populations civiles. Les hommes de Joseph Kony ne s'illustrent plus par de graves atrocités comme il y a cinq ans. Leur modus operandi actuellement est plus orienté sur la lutte de survie.

Au terme de cette petite présentation sommaire centrée plus sur le contexte et la situation sécuritaire, il convient de retenir que la Province Orientale reste tributaire de la situation qui prévaut au Nord-Kivu. Dans ce contexte, il est à craindre que le District de l'Ituri ne devienne réservoir aussi bien d'ADF/NALU que des forces résiduelles de l'ancien mouvement armé M23, pouvant contribuer davantage à la détérioration de la situation sécuritaire déjà précaire dans le Sud d'Irumu.

Remerciement à tous et prenons rendez-vous pour les prochains mois.

Le RRSSJ-Province Orientale